

**ANNONCES ADMINISTRATIVES**

Arrêté de décembre 2018 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales. Prix Unitaire H.T à la ligne par colonne : Nord 5,25 euros - Pas-de-Calais 5,25 euros - A.V.S. Administratives

**Commune de SERVINS  
INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Par délibération en date du 06 novembre 2018, le Conseil Municipal a décidé d'instituer le droit de préemption urbain sur les secteurs inscrits en zone U, UE, UN, et AU du Plan Local d'Urbanisme.  
La délibération du Conseil Municipal ainsi que le plan de zonage du plan local d'urbanisme peuvent être consultés à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

1469280590

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE-BRAY  
ARTOIS LYS ROMANE**

REUNION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DE LA COMMUNE D'HENSIN-COUPYGNY

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Hensin-Coupygny est en cours de révision. Dans le cadre de la concertation avec la population, une réunion publique présentant le Projet d'aménagement et de Développement Durables (PADD) du projet de PLU sera organisée le jeudi 21 janvier 2019 à 18h30 à la Salle des Fêtes municipales place de la Mairie, 62 530 HENSIN-COUPYGNY. Le Conseil sera présidé par M. Desbrières, Président du Conseil d'Administration.

**PLU d'ARTOIS LYS ROMANE**

1469272900

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS**

**COMMUNE D'HUCLIER**

ENQUETE PUBLIQUE SUR L'ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que par arrêté en date du 21 Décembre 2018, le Président de la Communauté de Communes du TERNOIS a décidé de procéder à l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions de l'élaboration de la carte communale d'Huclier.

A l'issue de l'enquête, et après avoir reçu les rapports du commissaire enquêteur, le conseil municipal délibérera sur l'approbation du projet en le modifiant éventuellement. La Communauté de Communes délibérera ensuite sur l'approbation du dossier et le transmettra en Préfecture pour approbation finale.  
A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de LILLE a désigné en qualité de Commissaire Enquêteur Monsieur Emmanuel PARENTY, avocat, honoraire à la retraite.  
L'enquête se déroulera du :

**21 JANVIER 2019 AU 20 FEVRIER 2019 INCLUS**

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie d'HUCLIER le mercredi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 16h30 à 17h30 et de 17h00 à 19h00 ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS au 8 place Mitterrand à SAINT POL SUR TERNOIS (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations (écrites ou orales) ou propositions sur le registre d'enquête, soit les adresser au commissaire enquêteur au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS, 6, Place de Président François Mitterrand 62130 SAINT-POL-SUR-TERNOIS, soit par courrier électronique à l'adresse : [commissaire@ternois.com](mailto:commissaire@ternois.com).  
Le dossier est accessible en mairie de la commune concernée, au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS, 6, Place de Président François Mitterrand 62130 SAINT-POL-SUR-TERNOIS, soit par courrier électronique à l'adresse : [commissaire@ternois.com](mailto:commissaire@ternois.com).  
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la salle polyvalente d'HUCLIER les jours et heures suivants :  
Le MARCHÉ 28 JANVIER 2019 de 9h00 à 12h00  
Le SAMEDI 30 JANVIER 2019 de 9h00 à 12h00  
Le SAMEDI 16 FEVRIER 2019 de 9h00 à 12h00  
Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur le site internet, de la Communauté de Communes du TERNOIS : <http://www.ternois.com/fr/>.

A expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Président de la Communauté de Communes du TERNOIS ainsi qu'au maire de la commune d'HUCLIER, le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées. Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LILLE. Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête soit jusqu'au 21 février 2020 à la mairie de la commune concernée, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.  
Les informations relatives au projet peuvent être consultées auprès de la Communauté de Communes du TERNOIS au 8 place Mitterrand à SAINT POL SUR TERNOIS.  
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté de Communes du TERNOIS 6 Place Mitterrand 62130 SAINT POL SUR TERNOIS siège de l'Enquête Publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

1468429600

**Inscription gratuite**

**Vous recherchez un faire-part ?  
Plus de 125 000 avis consultables**

Connectez-vous sur  
**EN MEMOIRE.FR**



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS  
COMMUNE DE PENNES EN ARTOIS**

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION ALEGEE DU PLU AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que par arrêté en date du 21 décembre 2018, le Président de la Communauté de Communes du TERNOIS a décidé de procéder à l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions de la révision allégée du PLU de Pennes en Artois.  
A l'issue de l'enquête, et après avoir reçu le rapport du commissaire enquêteur, le conseil municipal délibérera sur l'approbation du projet en le modifiant éventuellement. La Communauté de Communes délibérera ensuite sur l'approbation du dossier et le transmettra en Préfecture pour approbation finale.  
A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de LILLE a désigné le Commissaire Enquêteur Monsieur Patrick DAHRY consultant à la Mairie de la commune concernée du :

**21 janvier 2019 au 20 février 2019**

(lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 ; mardi mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h), ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS au 6 place Mitterrand à Saint Pol sur Ternois (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS, 6, Place de Président François Mitterrand 62130 Saint-Pol-sur-Ternois, soit par courrier électronique à l'adresse : [commissaire@ternois.com](mailto:commissaire@ternois.com).  
Le Commissaire Enquêteur resera, dans la commune les jours et heures suivants :  
PENNES le 21 janvier 2019 de 09h00 à 12h00  
La 07 février 2019 de 09h00 à 12h00  
Le 20 février 2019 de 14h00 à 17h00  
Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur le site internet, de la Communauté de Communes du TERNOIS <http://www.ternois.com/fr/>, d'une consultation numérique du dossier sera également possible sur les lieux d'enquête.

A expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Président de la Communauté de Communes du TERNOIS ainsi qu'au maire de la commune de PENNES EN ARTOIS, le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées. Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille. Ce rapport sera tenu à la disposition du public dans la mairie de la commune concernée, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.  
Les informations relatives au projet peuvent être consultées auprès de la Communauté de Communes du TERNOIS au 6 place Mitterrand à Saint Pol sur Ternois.  
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté de Communes du TERNOIS 6 Place Mitterrand 62130 Saint Pol sur Ternois Siège de l'Enquête Publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

**ANNONCES MARCHES PUBLICS**

Arrêté de décembre 2018 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales. Prix Unitaire H.T à la ligne par colonne Nord 5,25 euros - Pas-de-Calais 5,25 euros - Marchés publics de travaux

Procédures adaptées de + 90 000 euros



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

HABITAT Hauts-de-France  
GROUPE HABITAT HAUTS-DE-FRANCE  
620 Boulevard du Parc - Parc d'activités 62231 COQUELLES  
Méthode de passation : Procédure adaptée - Mise en concurrence simplifiée.  
Mode de dévolution : Corps d'états séparés  
Forme du marché : P.N.V.E  
Objet du marché, nature des prestations à réaliser :  
Marché de Travaux d'Extension de 8 places de la Maison d'Accueil Spécialisée "La domaine de Rachez" - Impasse du dièse - 62910 EPERLECOUES

- Alloïsement :
- Lot N°01 : VRD
  - Lot N°02 : GROS-OSLIVRE
  - Lot N°03 : BARDADES - MENUISERIES
  - Lot N°04 : FRANCHERE - ZINCURONS
  - Lot N°05 : FLATHEME - FAUX-PLAFONDS - ISOLATION
  - Lot N°06 : ELECTRICITE
  - Lot N°07 : CHAUFFAGE - POMBENE - SANITAIRES - VENTILATION
  - Lot N°08 : PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX
  - Lot N°09 : SOLS SOULEES

Durée du marché ou délai d'exécution : La durée du marché part à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux au titulaire pour une durée de 13 mois de travaux compris période de préparation, congés payés et 22 jours d'indisponibilité.  
Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : les dossiers en version papier sont à retirer à titre onéreux à l'adresse ci-dessous : "FLASH COPY" - 56, rue Royale - 62 100 CALAIS  
Le dossier peut également être téléchargé sur le site suivant : [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com)  
La date est à retenir à partir du jeudi 24 janvier 2019.  
Modalités de remise des offres :  
www.e-marchespublics.com conformément au Règlement de consultation émanant le mardi 26 février 2019 à 12h00.  
Possibilité également de remettre une copie de sauvegarde informatique.  
Modalités et présentation des offres : Définies dans le règlement de consultation.  
Justifications à produire par les candidats : Définies dans le règlement de consultation.  
Critères de sélection des offres : Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le maître d'ouvrage appliquera les critères suivants : prix des prestations (40%), valeur technique (39%), garanties professionnelles et financières (12%), environnement (12%).  
Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.  
Renseignements d'ordre administratif : Habitat Hauts-de-France - Cédric Peyelle  
Tel : 03.21.00.81.65 Mail : [cpayelle@habitatidf.fr](mailto:cpayelle@habitatidf.fr)  
Date d'envoi de l'avis à la publication chargée de l'insertion : 21/01/2019

14602261400



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

HABITAT Hauts-de-France  
GROUPE HABITAT HAUTS-DE-FRANCE  
620 Boulevard du Parc - Parc d'activités 62231 COQUELLES  
Méthode de passation : Procédure adaptée - Mise en concurrence simplifiée.  
Mode de dévolution : Corps d'états séparés  
Forme du marché : P.N.V.E  
Objet du marché, nature des prestations à réaliser :  
MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COYER D'HEBERGEMENT DE 56 PLACES RUE DU CHANOINE DESSELLE - 62500 ST MARTIN LEZ TATINGHEM

Alloïsement :

- Lot A : GROS-OSLIVRE ETENDU
- Lot B : FLATHEME - CLUSONS - FAUX-PLAFOND
- Lot C : MENUISERIES INTERIEURES
- Lot D : CARRELAGE - FAIENCES
- Lot E : SOL SOULÉ
- Lot F : PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX

Durée du marché ou délai d'exécution : La durée du marché part à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux au titulaire pour une durée de 18 mois de travaux compris période de préparation, congés payés et 22 jours d'indisponibilité.  
Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : les dossiers en version papier sont à retirer à titre onéreux à l'adresse ci-dessous : "FLASH COPY" - 56, rue Royale - 62 100 CALAIS  
Le dossier peut également être téléchargé sur le site suivant : [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com)  
Modalités de remise des offres :  
Les dossiers devront impérativement être remis par voie dématérialisée sur le site [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com) conformément au règlement de consultation avant le mardi 26 février 2019 à 12h00.  
Possibilité également de remettre une copie de sauvegarde informatique.  
Modalités et présentation des offres : Définies dans le règlement de consultation.  
Justifications à produire par les candidats : Définies dans le règlement de consultation.  
Critères de sélection des offres : Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le maître d'ouvrage appliquera les critères suivants : prix des prestations (40%), valeur technique (39%), garanties professionnelles et financières (12%), environnement (12%).  
Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.  
Renseignements d'ordre administratif : Habitat Hauts-de-France - Cédric Peyelle  
Tel : 03.21.00.81.65 Mail : [cpayelle@habitatidf.fr](mailto:cpayelle@habitatidf.fr)  
Date d'envoi de l'avis à la publication chargée de l'insertion : 21/01/2019

1460252800



**CHER ABONNÉ**

**Vous avez une question  
concernant votre abonnement ?**

**Contactez votre Service Clients**

Par téléphone  
en appelant le **03 66 880 200**



Par mail :  
[serviceclients@lavoxdunord.fr](mailto:serviceclients@lavoxdunord.fr)



Par courrier :  
**La Voix du Nord - Service Clients**  
CS 10 549 - 59023 LILLE Cedex

VISITEZ NOTRE SITE [WWW.LAVOXDUNORD.FR](http://WWW.LAVOXDUNORD.FR)